



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 8 décembre 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 52  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 7

### **Membres présents :**

|                                |                                       |                                    |
|--------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Monsieur François REBSAMEN     | Madame Lydie PFANDER-MENY             | Monsieur Philippe LEMANCEAU        |
| Madame Nathalie KOENDERS       | Monsieur Joël MEKHANTAR               | Madame Ludmila MONTEIRO            |
| Monsieur François DESEILLE     | Monsieur Denis HAMEAU                 | Madame Laurence GERBET             |
| Madame Christine MARTIN        | Madame Océane GODARD                  | Monsieur Emmanuel BICHOT           |
| Monsieur Pierre PRIBETICH      | Madame Marie-Odile CHOLLET            | Madame Céline RENAUD               |
| Madame Sladana ZIVKOVIC        | Monsieur Jean-Patrick MASSON          | Monsieur Bruno DAVID               |
| Monsieur Hamid EL HASSOUNI     | Monsieur Georges MEZUI                | Monsieur Stéphane CHEVALIER        |
| Madame Claire TOMASELLI        | Monsieur Massar N'DIAYE               | Monsieur Laurent                   |
| Monsieur Antoine HOAREAU       | Madame Françoise TENENBAUM            | BOURGUIGNAT                        |
| Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM  | Monsieur Vincent TESTORI              | Madame Claire VUILLEMIN            |
| Monsieur Franck LEHENOFF       | Madame Stéphanie VACHEROT             | Monsieur Axel SIBERT               |
| Madame Dominique MARTIN-GENDRE | Monsieur Jean-François COURGEY        | Madame Catherine HERVIEU           |
| Monsieur Christophe BERTHIER   | Monsieur Bassir AMIRI                 | Monsieur Patrice CHATEAU           |
| Madame Najjoud BELHADEF        | Madame Mélanie BALSON                 | Madame Stéphanie MODDE             |
| Madame Kildine BATAILLE        | Madame Catherine DU TERTRE            | Monsieur Fabien ROBERT             |
| Madame Delphine BLAYA          | Monsieur David HAEGY                  | Monsieur Olivier MULLER            |
| Monsieur Christophe AVENA      | Madame Danielle JUBAN                 | Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE |
|                                | Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Monsieur Philippe THIRION          |

### **Membres absents :**

Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE  
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS  
Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU  
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Monsieur Philippe THIRION  
Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER  
Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU  
Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER

## **OBJET : EDUCATION**

### **Renouvellement du Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la Ville de Dijon**

La Ville a adopté un nouveau projet éducatif Génération Dijon, en mars 2023, qui reflète son ambition pour les enfants et les jeunes de son territoire, de la naissance à 25 ans, autour de quatre axes prioritaires :

- Une génération actrice et citoyenne,
- Une génération inclusive et solidaire,
- Une génération de la transition écologique,
- Une génération numérique.

Ces orientations ont vocation à être intégrées dans les conventions conclues entre la Ville et ses partenaires éducatifs, afin de les décliner de manière effective.

Ainsi, dans le cadre du renouvellement du Projet éducatif de territoire (PEDT), établi dans le cadre de l'organisation de la semaine scolaire en 4,5 jours, il a été proposé aux partenaires institutionnels concernés, les services départementaux de l'Éducation nationale, le service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports, et la Caisse d'allocations familiales de Côte-d'Or, de retenir les trois axes de travail suivants pour la période de septembre 2023 à août 2026 :

- l'évolution des dispositifs d'accompagnement à la scolarité fonctionnant au sein des écoles, dès 2023, sur les quartiers Fontaine d'Ouche et Grésilles, puis progressivement sur les autres quartiers, en lien avec les Maisons d'éducation populaire, et en favorisant la place des familles dans ces dispositifs ;

- le développement d'actions favorisant le bien-être psychique des enfants et l'acquisition de compétences psycho-sociales, en incluant la prévention et la lutte contre le harcèlement ;

- la déclinaison de la charte de la continuité et des complémentarités éducatives, jointe en annexe, élaborée dans le cadre du précédent PEDT par un groupe de travail partenarial constitué de directions d'écoles et d'accueils collectifs de mineurs.

Un groupe technique trimestriel permettra de construire et de suivre la mise en œuvre des travaux ainsi définis, dont les résultats seront présentés chaque année, au mois de juin, lors d'un comité de pilotage.

#### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** les axes du projet éducatif de territoire ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer le Projet Éducatif Territorial de Dijon, joint en annexe, définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale.

|         |                       |                        |
|---------|-----------------------|------------------------|
| SCRUTIN | POUR : 55             | ABSTENTION : 2         |
|         | CONTRE : 2            | NE SE PRONONCE PAS : 0 |
|         | DONT 7 PROCURATION(S) |                        |

Le secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN